

BIÉLORUSSIE

**Un député de l'opposition
est condamné à la prison
pour avoir critiqué le chef
de l'État**

Index AI: EUR 49/009/00

Minsk – Amnesty International était présente aujourd'hui (vendredi 17 mars 2000) à Minsk, où elle a pu constater, au terme d'une procédure judiciaire chaotique, le prix élevé que doivent payer ceux qui critiquent ouvertement le président biélorusse.

Après avoir passé plus de deux ans en détention provisoire, Andreï Klimov, député et homme d'affaires âgé de quarante et un ans, a officiellement commencé à purger sa peine de six ans d'emprisonnement.

À l'issue d'un procès controversé qui s'est étalé sur huit mois – au cours duquel Andreï Klimov a été hospitalisé après avoir été frappé par des gardiens de prison et conduit de force dans un tribunal, vêtu de

vêtements déchirés et sans chaussures –, la justice l'a reconnu coupable, entre autres, de malversations, d'avoir fait construire des bâtiments sans posséder les permis requis et d'avoir surestimé la valeur réelle des matériaux de construction.

Amnesty International pense que ces poursuites judiciaires étaient motivées par des considérations politiques et destinées à sanctionner le fait qu'Andreï Klimov avait ouvertement critiqué la dissolution forcée du Parlement ordonnée par le président Alexandre Loukachenko en 1996. L'Organisation considère Andreï Klimov comme un prisonnier d'opinion.

« Le sort de cet homme rappelle celui d'autres personnalités politiques ayant

osé contester l'autorité du président Alexandre Loukachenko, a fait observer Amnesty International.

« Andreï Klimov figure au nombre de plusieurs chefs de file de l'opposition qui ont été sanctionnés pour leurs convictions politiques ces derniers temps. »

L'arrestation en mars 1999 de l'ancien Premier ministre biélorusse Mikhaïl Tchiguir, inculpé de malversations, avait déclenché un tollé international. Après avoir passé huit mois en prison, il a bénéficié d'une libération conditionnelle en novembre 1999. Comme Andreï Klimov, Mikhaïl Tchiguir est un membre de premier plan de l'opposition et un ancien homme d'affaires, contre lequel ont été retenues des charges similaires de corruption et qui risque d'être emprisonné.

Un autre membre du Parlement dissous, Valéri Koudinov, qui avait ouvertement condamné la

dissolution ordonnée par le chef de l'État, a été condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement en 1997. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 207 413 5566 ou consulter notre site web

(<http://www.amnesty.org>).